

COMPTE RENDU

REUNION PARTICIPATION CITOYENNE

Objet : VEGETALISATION CENTRE VILLAGE LARRA

Date : 03 06 2024 à 18h30-20h00

Participants : 6

Mr le Maire, Jean-Louis Moign, nous fait part du fait que personne n'a répondu au mail concernant la réunion avec le CAUE. Après discussion il est établi que celle-ci aurait lieu en journée, et en présence des personnes disponibles.

Il sera ainsi fixé le cadre technique du réalisable pour la végétalisation de la place, la création de zones de stationnement, le déplacement de l'aire de jeu.

Création de places de stationnement / élargissement trottoir

Dans un premier temps, et suite à la précédente réunion, Arnold Holleman nous présente une version d'aménagement de la zone de stationnement devant le café services. Soit la création de 20 places de parking et l'élargissement du trottoir devant le café. Il s'avère que cette version diminue la perspective de la végétalisation de la place, ce qui amène à d'autres propositions. Après divers échanges et avis cette version est abandonnée.

Végétalisation et convivialité

Mr le Maire nous rappelle que le but de nos réunions n'est pas de créer en priorité des places de parking mais de rendre le centre du village attractif et convivial.

Nos échanges reprennent avec pour objectif de concilier stationnement et convivialité.

Nous arrivons à un compromis qui nous paraît être une bonne base de travail pour la réunion avec le CAUE.

Il s'agit de créer un accès qui dessert le parvis de l'église et l'arrière de la mairie, ainsi que des places de stationnement sur la partie droite de l'église. Le reste de la place serait végétalisé et il y aurait une création d'aire de jeux pour jeunes enfants devant la mairie, Cela permettrait aux parents qui se rendent au café service de laisser jouer leurs enfants en sécurité.

D'autre part, il existe également une possibilité de création de quelques places de stationnement au niveau du lavoir qui serviraient pour les usagers du centre médical tout en gardant un accès obligatoire pour les ambulances.

Vous trouverez en pièce jointe une ébauche de cette version de la végétalisation.

Rond-point carré

Nous avons abordé le cas de la suppression du carré.

Mr Holleman va demander au département d'effectuer un comptage des véhicules empruntant cette voie. Il faut garder à l'esprit la sécurité car ce carré est destiné à faire ralentir les véhicules. D'après les dire cela n'est pas vraiment le cas car il est traversant.

Points divers

Il a été abordé la matérialisation de l'entrée de ville mais pour le moment cela reste à définir.

D'autres points ont été discutés tels que les WC publics ou le monuments aux Morts. Pour le monument aux Morts il sera souhaitable que Mr Espinasse participe à la prochaine réunion pour que nous puissions définir un site compatible et pérenne pour son déplacement.

Le CAUE pourra nous conseiller sur tout ces points et surtout fixer des limites au réalisable.

Fin de la séance à 20h00

Prochaine réunion le : 02 juillet 2024 à 18h30